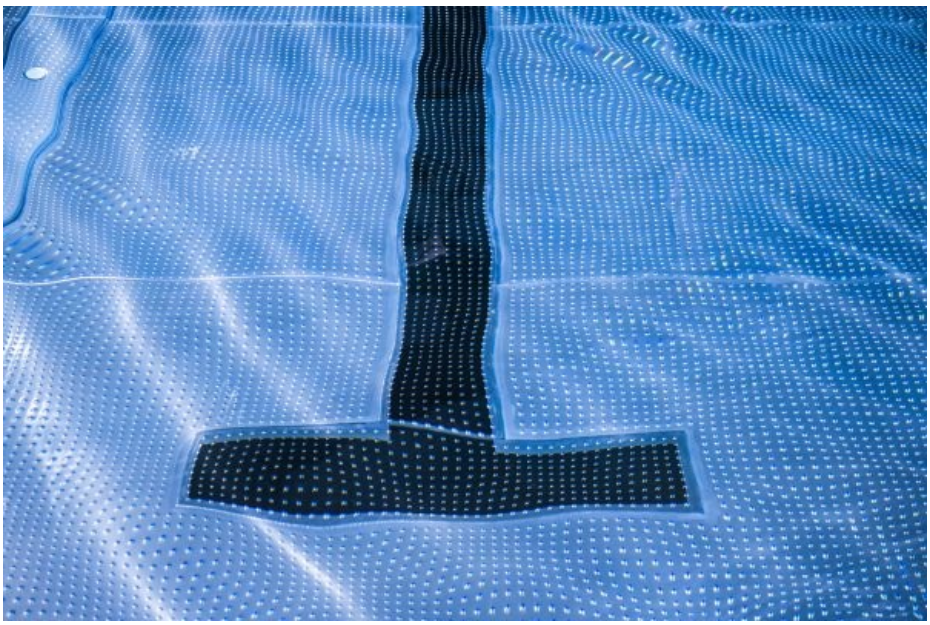
Val Parisis investit pour des piscines plus durables et plus performantes

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et d'amélioration continue du service public, l'Agglomération engage cet été plusieurs opérations majeures sur ses équipements aquatiques. Ces investissements permettront à la fois d'améliorer la qualité de l'eau, de réduire les consommations de ressources et de renforcer la performance énergétique des installations.



Une filtration plus performante et plus économe en eau

Les piscines de Pierrelaye et de Cormeilles-en-Parisis vont bénéficier du remplacement de leurs systèmes de filtration actuels à sable par des filtres céramiques de nouvelle génération.

Plus performants et plus durables, les filtres céramiques permettent de retenir des particules beaucoup plus fines que les filtres traditionnels. Cette technologie améliore ainsi la qualité de l'eau des bassins tout en renforçant le confort des usagers.

Au-delà de ces bénéfices pour les nageurs, cette modernisation contribuera également à préserver les ressources naturelles. Grâce à une filtration plus efficace, les besoins en renouvellement d'eau seront réduits, générant des économies significatives :

- près de 1 100 m³ d'eau économisés chaque année, soit environ 20 % de la consommation annuelle d'une piscine ;
- l'équivalent de près de 750 000 bouteilles d'eau de 1,5 litre préservées ;
- une diminution des consommations d'énergie, grâce à une réduction des volumes d'eau à chauffer.

La géothermie s'invite aux Océanides du Parisis

Parallèlement, la piscine des Océanides à Cormeilles-en-Parisis franchit une nouvelle étape dans sa transition énergétique avec l'installation d'un système de géothermie sur nappe associé à une pompe à chaleur.

Cette technologie consiste à récupérer la chaleur naturellement présente dans les eaux souterraines grâce à deux forages d'une profondeur de 55 mètres. Cette énergie renouvelable sera ensuite valorisée pour contribuer au chauffage de l'équipement.

Ce projet poursuit plusieurs objectifs :

- réduire la consommation de gaz naturel du site ;
- diminuer les dépenses énergétiques ;
- augmenter la part d'énergies renouvelables utilisée pour le fonctionnement de la piscine.

À terme, les performances attendues sont particulièrement significatives :

- jusqu'à 65 % d'économies d'énergie sur le site ;

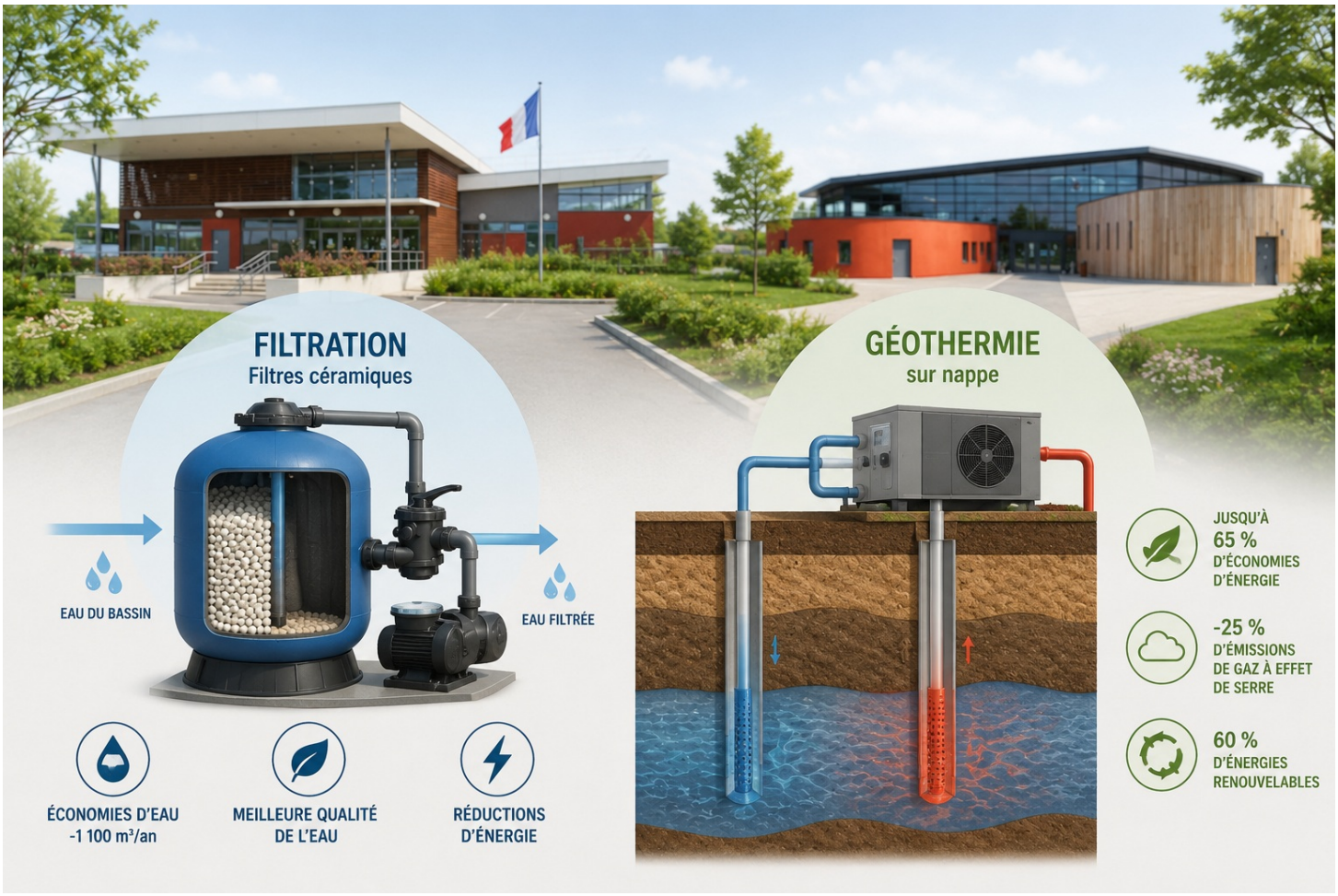
- 25 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- un mix énergétique composé à 60 % d’énergies renouvelables.

Le projet de géothermie se déroule en plusieurs phases :

Phase d’étude
Un forage test a été réalisé en mai 2026 afin de vérifier les caractéristiques de la nappe souterraine et sa capacité à fournir le débit nécessaire au projet.

Phase de travaux
Durant l’été 2026, le second forage sera réalisé et les équipements de géothermie (pompe à chaleur et réseau hydraulique) seront installés.

Phase de mise en service et d’optimisation
De septembre à décembre 2026, les équipements de pilotage et de supervision seront progressivement mis en service afin de garantir le bon fonctionnement de l’installation et d’en optimiser les performances.



Des équipements aquatiques tournés vers l’avenir

Avec ces investissements, l’Agglomération poursuit son engagement en faveur de la transition écologique et de la maîtrise des dépenses publiques. En améliorant simultanément la qualité de service, la performance énergétique et la préservation des ressources en eau, ces projets contribuent à construire des équipements sportifs plus durables et plus respectueux de l’environnement.

Infos pratiques

Afin de mener à bien ces travaux, les piscines des Nymphéas du Parisis à Pierrelaye et des Océanides du Parisis à Cormeilles-en-Parisis seront exceptionnellement fermées au public du 17 août au 30 septembre 2026 inclus.